

# **CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 06 JANVIER 2015**

Présents : Hervé Besson - Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Delphine Gonnard - Denis Mandon - Simon Rosant

Absent excusé : - Romain Serpenet

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 20H30 à 22H30

### **1. Coordination générale**

- Le déplacement de la citerne incendie n°128 de la Roue à la croix de Saint-Roch, est envisagé pour diverses raisons : stratégie opérationnelle, accessibilité, maîtrise foncière...

Le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable pour que les démarches administratives nécessaires à l'étude de ce dossier soient faites auprès des services compétents.

- Le dallage béton situé sur du domaine communal, (à proximité de chez M. et Mme MALORIOU) étant très dégradé, il sera refait par les membres du conseil municipal au cours du premier semestre 2015.
- L'acquisition d'un disque dur est nécessaire pour sauvegarder les données informatiques de la Mairie.

### **2. Bâtiments**

- Le bloc « sortie de secours » du gîte d'étape a été remplacé. Les plans d'évacuations ont été posés dans les bâtiments communaux.
- Une panne concernant un radiateur électrique au gîte d'étape, a été réparée par l'entreprise Yannick Grange.

- Les portes des logements communaux ainsi que les systèmes anti-paniques dans les ERP et le volet du logement de M. BOURRIN ont été posés par l'entreprise BOURRET. Les travaux de finition (teinte, peinture) de ces menuiseries sont réalisés par notre employé communal. Il reste à prévoir le changement des barillettes des portes de : la Mairie, la salle de réunion, des toilettes.
- Deux personnes sont intéressées pour l'acquisition de l'ex-terrain Roux. Des études sont en cours pour desservir cette parcelle en eau et concernant l'accès.
- Suite à la mise en vente de la Maison Bonal : trois personnes ont pris contact avec la mairie pour la visiter et des offres de prix seront faites d'ici fin janvier 2015.

### **3. Voirie Communale, Cimetière**

- Suite aux fortes pluies de novembre, divers travaux d'entretien de voirie ont été effectués pour nettoyer la terre descendue des talus sur les routes, déboucher des buses...
- Les travaux de curage des fossés ont été réalisés par l'entreprise Bourjat Bernadette.
- Les panneaux de dénomination des voies ont été posés par les Brigades Vertes : quelques problèmes ont été identifiés et sont en cours de résolution. En ce qui concerne les numéros, les plaques sont disponibles à la Mairie.

### **4. Information, animation**

- Il y'a eu un nombre de participants important lors de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, ainsi qu'à l'exposition et à la diffusion du film. L'équipe municipale adresse ses remerciements aux bénévoles et aux participants.
- L'Ardéchoise : une réunion avec les bénévoles sera programmée fin janvier, pour préparer la décoration de notre village.
- Le prochain bulletin municipal est presque terminé et il sera distribué fin janvier 2015.

## **5. Communauté de communes**

Concernant le projet de fermeture du magasin Natura Pro de Saint-Félicien au 31 janvier prochain, il est précisé que la communauté de communes ne nécessite pas la reprise de ce bâtiment en 2015. Plusieurs démarches ont été entreprises et des rencontres entre les dirigeants de la coopérative et les élus sont prévues afin d'envisager des solutions.

A "Brudon" les travaux de maçonnerie pour la voûte et l'encrochement sont terminés.

Suite aux intempéries de novembre, la communauté de communes a lancé un marché d'encrochement/terrassament comprenant les voies communales suivantes :

VC des Granges (Arlebosc), du Balayn (St Félicien), la Barreyre (St Félicien), du Gibet (Vaudevant), sous Bouvet (Pailharès).

A compter du 01 janvier 2015, la tarification pour la location des véhicules avec chauffeur de la CCPSF est la suivante :

Pour le camion + chauffeur : 250 €/jour et 150 €/1/2 jour (gazole à la charge des communes)

Pour la nacelle + chauffeur : 170 €/jour et 102 €/1/2 jour (gazole à la charge des communes)

Concernant la mutualisation, une réunion d'information a eu lieu le 16 décembre, des questionnaires ont été adressés aux différentes Mairies.

La prochaine réunion du conseil municipal sera fixée ultérieurement.